

**Arrêté portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne logistique, session 2018, dans les académies de NANTES, POITIERS et RENNES.**

Le président de l'Université de Nantes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 3 avril 2018 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de NANTES et POITIERS, au titre de l'année 2018 ;

**ARRETE :**

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne logistique, au titre de l'année 2018, dans les académies de NANTES, POITIERS et RENNES :

Madame MONNOT Marie, technicienne de recherche et de formation classe normale, présidente, Université de Nantes, Nantes.

Monsieur NABOULET Laurent, technicien de la recherche classe exceptionnelle cnrs, expert, Université de Bordeaux, Bordeaux.

Monsieur HAMARD Patrick, technicien de recherche et de formation classe normale, Université d'Angers, Angers.

Madame LATIMIER Koupaia, attachée d'administration de l'état, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Rennes, Rennes.

Monsieur SOUCHET Gilles, attaché d'administration de l'état, Université de Poitiers, Poitiers.

Madame ROUSSEAU Soizic, technicienne de recherche et de formation classe exceptionnelle, suppléante, Université de Nantes, Nantes.

Fait à Nantes, le 18 mai 2018

Olivier LABOUX



Président de l'Université de Nantes